

Rue des charbonnages, 25
7100 La Louvière
calecon@live.be

Nous tenons particulièrement à vous remercier pour votre soutien et votre fidélité en 2021

Et ce malgré la crise liée au Covid ! Grâce à vous, nous avons travaillé sur une prochaine saison et l'ensemble de l'équipe vous en est extrêmement reconnaissant.

Nous avons dû par contre faire l'impasse sur le souper du 27 février 2021 qui faisait la part belle aux contacts et à la camaraderie motarde ; ainsi qu'à l'assemblée générale du 21 novembre 2020. Nous espérons revenir dès l'an prochain à ces réjouissances motardes avec la remise des prix et une saison 'dite' normale, mais au vu de l'évolution actuelle, nous sommes dans une incertitude concernant le début de la saison 2021. De ce fait, nous devons nous adapter et évoluer au fur et à mesure. Il faut cependant déjà prévoir plusieurs possibilités pour la saison à venir : normale, annulations limitées et annulations complètes. Nous vous les présentons ci-dessous :

- Le calendrier MTCW 2021 est acté à la date du 01-11-20
- Les reports ne sont admis qu'en MTCW et International ; pas dans le calendrier de la Belgian Motards National. La priorité sera donnée dans l'ordre du calendrier établi au 01/11/2020 pour les changements de dates.
- Seules les annulations dues au Covid et imposées par le gouvernement, provinces ou communes sont acceptées pour un éventuel report.
- Annulations en mars et avril : les reports ne se feront que sur les dates libres du calendrier, afin de ne pas avoir une double organisation par week-end. Ces dates actuelles sont : 22 - 23 mai, 19 - 20 juin, 17 - 18 juillet, 31 juillet - 01 août et 25 - 26 septembre.
- Annulations jusqu'au 500 kms inclus : les challenges seront suspendus ; mais les classements clubs et individuels restent. Les reports au sein du calendrier seront possibles sur toutes les dates restantes avec un maximum de 2 organisations par week-end.
- Annulations jusqu'au 31 juillet inclus : les challenges et classements seront suspendus. Les reports après cette date ne seront plus autorisés.
- Les quotas requis seront calculés proportionnellement au reste de la saison.
- Les entrées gratuites MTCW 2020 sont reportées sur la saison 2021. S'il y a encore des reports et que des membres en possèdent pour ces dates, ils peuvent les échanger à toutes les organisations du MTCW (sauf 500 kms).
- Les bons d'achat AMC restent valables pour l'année 2021.
- Nous calculerons fin février 2021 le nombre de points requis pour les challenges.

Toutes ces mesures éventuelles sont exceptionnelles et ne seront appliquées, si nécessaire, que pour la saison 2021.

En espérant avoir répondu à la plupart des questions que vous vous posiez, nous vous invitons à nous suivre sur les différents canaux qui sont Facebook, [vademecum.motards](http://vademecum.motards.be) et motobalade.be.

Prenez soin des vôtres et de vous.

Salutations sportives.

Le comité MTC Wallonie.